

BROCHURE FORMATION PHARMACIE INDUSTRIELLE 2019 - 2020



UNIVERSITÉ INTERNATIONALE

ABULCASIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ

جامعة الزهراوي الدولية لعلوم الصحة

SOMMAIRE

INTITULE DE LA FORMATION	3
MODALITES D'ACCES	3
LA VOIE DE L'INTERNAT DU HUICZ.....	3
ETUDIANTS EN MÉDECINE	3
ETUDIANTS EN PHARMACIE	3
LA VOIE DU CONCOURS DE RESIDANAT	3
CONDITIONS D'ACCES.....	3
DUREE DE LA FORMATION	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION	3
OBJECTIFS DE COLLABORATION.....	4
OBJECTIFS DE COMMUNICATION	4
OBJECTIFS D'ERUDITION	4
OBJECTIFS SPECIFIQUES A LA SPECIALITE	4
CONNAISSANCES ET COMPETENCES A ACQUERIR	4
COMPETENCES MANAGERIALES ET ADMINISTRATIVES	4
PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET LA COORDINATION.....	5
RELATIONS EXTERIEURES-PROMOTION DE L'ETABLISSEMENT.....	5
COMPETENCES HUMAINES ET ETHIQUES	5
RESPECTER LE CADRE ETHIQUE.....	5
COMMUNIQUER ET COLLABORER AVEC LE PATIENT ET LES PROFESSIONNELS DE SANTE.....	6
PARTICIPATION A LA FORMATION DES INTERNES, ETUDIANTS ET STAGIAIRES.....	6
ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT	6
ENSEIGNEMENT THEORIQUE	6
LA PHASE SOCLE.....	6
LA PHASE INTERMEDIAIRE.....	6
LA PHASE DE MISE EN RESPONSABILITE.....	7
ENSEIGNEMENT PRATIQUE	7
L'ACTIVITE CLINIQUE PRINCIPALE.....	7
L'ACTIVITE CLINIQUE SPECIFIQUE.....	8
TERRAIN DE STAGE.....	8
ORGANISATION DE LA FORMATION CLINIQUE.....	8
ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION	9
PROGRAMME DE LA FORMATION	10
PROGRAMME TRONC COMMUN & 1ERE ANNEE	10
PROGRAMME 2EME, 3EME & 4EME ANNEE	11
SYSTEME D'EVALUATION	12

FRAIS DE SCOLARITE	13
MODALITES D'INSCRIPTION	13
CONDITIONS D'ACCES	13
DOSSIER DU CANDIDAT	13
MODALITES DU CONCOURS DE RESIDANAT	14
RESULTAT DU CONCOURS	14
CONTACT	14

INTITULE DE LA FORMATION

Suite aux dispositions du Décret n° 2-92-182 du 22 kaada 1413 (14 mai 1993) fixant le régime des études et des examens en vue de l'obtention du diplôme de spécialité médicale. L'UIASS propose la présente formation pour l'obtention du diplôme de : spécialité en Pharmacie Industrielle.

MODALITES D'ACCES

LA VOIE DE L'INTERNAT DU HUICZ

-> ETUDIANTS EN MÉDECINE :

Les étudiants ayant réussi leur cinquième année et validé tous les stages peuvent passer le concours d'internat. Les internes valident 2 années d'internat à l'HUICZ (4 semestres : médecine, chirurgie, pédiatrie ou gynécologie obstétrique, stage de desiderata, c'est à dire la spécialité à laquelle on veut accéder) à l'issue desquelles ils sont nommés résidents sur titre. Ils ont la priorité dans le choix de la spécialité.

-> ETUDIANTS EN PHARMACIE :

Les étudiants en pharmacie ayant réussi leur cinquième année et validé tous les stages peuvent passer le concours d'internat. Les internes valident 2 années d'internat à l'HUICZ (1 an en pharmacie et un an en laboratoire) à l'issue desquelles ils sont nommés résidents sur titre. Ils ont la priorité dans le choix de la spécialité.

LA VOIE DU CONCOURS DE RESIDANAT

A partir de la cinquième année, les docteurs en pharmacie passent le concours de résidanat et sont nommés résidents sur concours.

-> CONDITIONS D'ACCES

La candidature au résidanat se limite aux postes fixés par la Faculté de Pharmacie Abulcasis

et validés par la présidence de l'Université sur concours ouvert aux docteurs en pharmacie.

DUREE DE LA FORMATION

Au Maroc, la durée du résidanat (études de spécialité) varie de 3 à 5 ans (3 ans pour la médecine du sport, 4 ans pour les spécialités médicales et la biologie, 5 ans pour les spécialités chirurgicales et la médecine interne). Pour le cas de la présente formation, la durée du programme d'étude est de quatre années.

-> À la fin du résidanat un examen de fin de spécialité donne accès au diplôme de spécialité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le résidant en Pharmacie industrielle (PI) acquiert durant ses quatre années de résidanat une expérience professionnelle au sein du milieu hospitalier et industriel. Durant ses quatre années de résidanat, il effectue différents stages dont :

-> Un stage de chaque matinée au niveau d'une pharmacie hospitalière agréée durant 4 années où il pourra acquérir des connaissances dans le domaine des essais cliniques, préparations et contrôle, stérilisation, dispositifs médicochirurgicaux...

-> Des stages au niveau de différents départements : (laboratoire de pharmacie galénique, laboratoire de pharmacologie et de toxicologie, laboratoire de chimie thérapeutique, laboratoire de chimie analytique et laboratoire de pharmacognosie)

Le résidant doit également effectuer des stages au niveau d'une industrie pharmaceutique agréée pour recevoir des résidents en pharmacie industrielle.

De plus le résidant assurera pendant sa période de résidanat des gardes au sein de la pharmacie

centrale (délivrance de médicaments, préparations magistrales et officinales).

En plus des stages hospitalo-universitaires, le résident reçoit une formation théorique et doit valider son programme théorique qui lui permettra d'obtenir un diplôme d'Études Spécialisées de Pharmacie Industrielle..

-> OBJECTIFS DE COLLABORATION

Dès le début de leur formation, les résidents sont amenés à collaborer d'abord et avant tout avec les responsables du service d'accueil et avec leurs propres collègues, mais aussi avec les différentes équipes impliquées dans la structure.

Dans cette phase, la capacité de collaboration est évaluée par les responsables des différents stages de formation.

-> OBJECTIFS DE COMMUNICATION

Ayant un contact avec le patient, sa famille ainsi que le personnel médical et paramédical, les résidents auront à développer une approche de communication cohérente.

Cette compétence est essentielle, où l'intégrité physique ou psychique du patient sera ultimement altérée par des gestes invasifs ou non invasifs. Le lien de confiance découlant des premières rencontres est donc primordial et implique de la part des membres de l'équipe traitante incluant le résident, le déploiement d'une stratégie permettant un échange d'information adéquat, ajusté au niveau de compréhension du patient et des membres de sa famille.

-> OBJECTIFS D'ERUDITION

L'aspect d'érudition est constamment présent tout le long de la formation du résident à travers des séances de présentation, des réunions multidisciplinaires et des différentes activités académiques. Afin de nourrir et de développer

cet aspect, l'UIASS a mis en place des formations complémentaires en analyse, méthodologie et pédagogie.

Le résident lors de ses publications et ses travaux de recherche doit se référer aux différents outils acquis lors de ces formations afin de structurer son étude. Il est certes supervisé par ses encadrants, mais il n'appartient qu'à lui en tant qu'apprenant de mettre sur pied une stratégie d'étude réaliste.

-> OBJECTIFS SPECIFIQUES A LA SPECIALITE

Ils figurent dans les objectifs de stage inclus dans le livret du résident et disponible auprès du directeur de la spécialité. La validation de tous les objectifs définis est indispensable à la validation du cursus. Le résident en pharmacie industrielle trouvera dans le livret un moyen de l'aider à s'organiser et à rationaliser la progression logique de ses acquis théoriques mais également pratiques à travers les stages. Il l'aidera également à préparer ses évaluations et à comprendre leur nécessité.

Ce livret fonctionnera donc comme un carnet de bord qui l'aidera au cheminement scientifique à travers quatre années de préparation. Le but final est bien entendu, la préparation d'un résidanat en pharmacie industrielle basé sur l'acquisition de connaissances mais surtout sur l'acquisition de compétences.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES

A ACQUERIR

COMPETENCES MANAGERIALES ET ADMINISTRATIVES

Le future spécialiste sera responsable de l'organisation et du fonctionnement de son unité ou de son établissement, et par conséquent, il devra mettre en œuvre de nombreuses

compétences qui sont d'ordre comportementale :

-> PARTICIPATION A L'ORGANISATION ET LA COORDINATION

-> Intégrer le projet d'établissement, le projet de service (définition des priorités, règles déontologiques, etc.),

-> Participer à la planification et l'organisation du travail des équipes en fonction des pathologies et des besoins des patients,

-> Assurer l'organisation de la prise en charge des patients du service (admissions et sorties),

-> Assurer la coordination des soins du service avec l'ensemble des professionnels de l'établissement ou extérieurs dans le cadre de prises en charge pluridisciplinaires ou parcours de soins,

-> Gérer les équipes et organiser les réunions de service,

-> Mettre en œuvre et participer à des actions de formation pour les membres du service,...

-> RELATIONS EXTERIEURES – PROMOTION DE L'ETABLISSEMENT

-> Développer et entretenir le réseau de partenaires : réseaux de santé, filières de soins ou autres,

-> Prendre part à des actions de communication scientifique,

-> Intégrer des réseaux d'experts et de chercheurs,

-> Mettre en œuvre ou participer à des projets de recherche,

-> Représenter l'établissement dans des événements externes,...

COMPETENCES HUMAINES ET ETHIQUES

-> RESPECTER LE CADRE ETHIQUE

-> Acquisition de compétences dans la prise de décision médico-éthique en lien avec la prise en charge de personnes en bonne santé et de malades,

-> Connaissance des notions importantes de l'éthique médicale,

-> Aptitude à utiliser de façon autonome des instruments facilitant une prise de décision éthique,

-> Gestion indépendante de problèmes éthiques dans des situations typiques (information au patient avant une intervention, communication du diagnostic, dépendance, privation de liberté, décisions de fin de vie, soins palliatifs, prélèvement d'organes, respect de l'éthique et de la réglementation en matière de recherche),

-> Sécurité des patients :

- Connaissances des principes en matière de gestion de la sécurité lors de l'examen et du traitement des personnes,

- Compétences en matière de gestion des risques et des complications.

-> Ces connaissances et compétences comprennent entre autres la détection et la maîtrise de situations présentant un risque accru d'événements indésirables.



-> COMMUNIQUER ET COLLABORER AVEC LE PATIENT ET LES PROFESSIONNELS DE SANTE

- > Communiquer au patient ses résultats dans le respect de la déontologie,
- > Conseiller et argumenter l'orientation du patient vers un autre professionnel de santé,
- > Apporter son expertise auprès d'autres professionnels de santé,
- > Développer des relations avec les professionnels de santé pour la prise en charge du patient,
- > Participer aux staffs d'étude de dossiers : argumenter des stratégies, des choix et des orientations,
- > Utiliser des techniques de gestion de conflits,

-> PARTICIPATION A LA FORMATION DES INTERNES, ETUDIANTS ET STAGIAIRES

- > Evaluer et identifier les besoins en formation,
- > Définir les objectifs d'une formation théorique et pratique,
- > Concevoir, proposer et gérer un programme de formation,
- > Mettre en œuvre les moyens pour assurer cette formation,
- > Connaître les techniques d'évaluation de l'acquisition des connaissances et des savoir-faire,
- > Développer les qualités pédagogiques,
- > Participer à l'encadrement des travaux, des mémoires de stage et des thèses...

ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

-> ENSEIGNEMENT THEORIQUE

L'enseignement théorique du résident de l'UIASS, est réalisé sous forme de cours et d'étude de cas et porte sur l'ensemble des modules du programme de la spécialité. Les méthodes pédagogiques sont en premier lieu fondées

sur l'interactivité, la présentation et la discussion de cas en situation. Elles sont parfois plus explicitement orientées vers la résolution de problèmes.

Les leviers phares que comporte notre approche est la re-modélisation de la formation théorique du résident sous la forme d'un parcours composé de trois phases :

-> LA PHASE SOCLE

La phase socle a pour vocation l'enseignement de la spécialité retenue par le résident et l'acquisition de compétences plus générales. Elle comprend néanmoins la réalisation d'au moins un stage de 6 mois dans la spécialité, ainsi que d'autres stages dans la discipline choisie (les spécialités seront regroupées dans trois disciplines générales différentes : chirurgicale, médicale et biologie médicale).

La phase socle vise quatre objectifs :

- > Engager le résident dans la spécialité objet de sa formation
- > Renforcer les compétences du résident avec des stages directement en lien avec sa spécialité
- > Enrichir le profil du résident par des formations hors-stages
- > Enseigner au résident des compétences plus générales.

La phase socle est l'étape lors de laquelle les résidents présentant des difficultés ou des inaptitudes peuvent arrêter leur formation ou se faire proposer des solutions de réorientation.

Les résidents seront évalués par une équipe pédagogique et un coordinateur à la fin de cette phase.

-> LA PHASE INTERMEDIAIRE

Cette phase comporte toujours un enseignement de la spécialité et des stages d'une durée d'au moins 6 mois.

Ces stages sont définis par le programme de formation de l'UIASS. Pendant cette phase, le résident est tenu de préparer des travaux scientifiques qui seront soutenus publiquement sous forme de publications écrites ou orales ou encore de thèses d'exercices.

-> LA PHASE DE MISE EN RESPONSABILITE

Cette phase d'une durée variable permettra au résident d'exercer de façon dérogatoire en tant que responsable, ses fonctions dans un cadre sécurisé et reconnu. Elle comporte des stages de niveau 3 qui peuvent durer jusqu'à 1 an et proposera des « formations professionnalisantes » (gestion des risques, vigilance, formation d'hyper spécialité,...).

Les précédentes phases seront soldées par des évaluations conformément aux dispositions préétablies.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Le programme des enseignements généraux et spécifiques ainsi que la durée et la nature de la formation pratique (succession de stages de plusieurs mois) varient selon les spécialités. Les semestres dédiés à la formation pratique doivent être effectués dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisés de la discipline choisie.

La majeure partie de la formation clinique des résidents de l'UIASS se fait à l'Hôpital Universitaire International Cheikh Zaid Rabat, hôpital universitaire des Facultés de Médecine et de Pharmacie Abulcasis, et dans des hôpitaux de la fondation affiliés. Les résidents sont appelés à parfaire leur spécialisation ou à passer la dernière année du résidanat dans des services hospitaliers étrangers, conventionnés avec l'UIASS.

-> L'ACTIVITE CLINIQUE PRINCIPALE

C'est l'objectif essentiel du stage qui correspond à la mise en application des connaissances. C'est là que se fait le véritable apprentissage du métier.

L'encadrement a une importance primordiale, le compagnonnage étant la pierre angulaire de l'enseignement. Pendant son stage, le résident participe aux activités de soins du service :

- > Suivi des patients,
- > Rédaction des observations,
- > Prescription d'analyses biologiques,
- > Prescription de médicaments et suivi thérapeutique,
- > Réalisation de soin et d'actes de spécialités,
- > Encadrement des externes,
- > Gardes de spécialités...



-> L'ACTIVITE CLINIQUE SPECIFIQUE

Les stages hospitaliers doivent comporter une activité d'enseignement visant à l'acquisition d'une réflexion personnelle, d'un esprit critique, d'une habitude à l'auto évaluation. Les moyens sont multiples et, dans le cadre de la formation de l'UIASS, les expériences pédagogiques de chacun dans ce domaine pourraient être échangées :

- > Les séances de bibliographie avec analyse critique d'articles,
- > Les staffs de présentation de dossier avec discussion et confrontation d'opinions,
- > L'enseignement aux externes avec évaluation de sa qualité pédagogique,
- > Les publications supervisées dans un esprit éducatif par des aînés.

A son arrivée pour un nouveau stage, lors de l'entretien avec le responsable de la formation ou son assistant, le résident sera mis au courant de ses tâches, responsabilités et objectifs de travaux théoriques ou pratiques ainsi que des moyens mis à sa disposition.

-> TERRAIN DE STAGE

La formation pratique des résidents s'effectue sur des terrains de stage dénommés respectivement lieux de stages ou auprès de praticiens «maîtres de stage » de l'UIASS.

Pour accueillir les résidents, ces lieux de stage et ces praticiens doivent être agréés, d'une part, au titre d'une ou plusieurs des disciplines, d'autre part, au titre d'une ou plusieurs des spécialités.

Les fonctions extrahospitalières sont exercées soit auprès de praticiens agréés-maîtres de stage des universités, soit dans les lieux de stages agréés des organismes extrahospitaliers, des laboratoires de recherche,

des centres de santé ou des structures de soins alternatives à l'hospitalisation, liés par convention à l'UIASS.

Le résident est placé sous l'autorité du responsable du lieu de stage agréé dans lequel il est affecté ou du praticien agréé-maître de stage des universités.

-> ORGANISATION DE LA FORMATION CLINIQUE

-> Première Année :

- Stage en pharmacologie : 6 mois
- Stage en toxicologie : 3 mois
- Stage en Pharmacie Galénique : 3 mois

->Deuxième Année :

- Stage en Chimie Thérapeutique : 9 mois
- Stage en Pharmacie Galénique : 3 mois

->Troisième Année :

- Stage en Chimie Analytique : 9 mois
- Stage en Pharmacognosie : 3 mois

->Quatrième Année :

- Stage en Pharmacie Galénique : 12 mois



ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

A l'UIASS, la préparation du diplôme de spécialité comprend une formation théorique et pratique organisée par la Division de la Formation de Résidanat et Internat UIASS « DFRI-UIASS », et assurée par les Enseignants Chercheurs, sous le contrôle du Directeur du Diplôme de Spécialité et sous la responsabilité du Chef de L'établissement. Les cours théoriques sont programmés dans des salles universitaires dédiées, alors que les stages ont lieu au sein du service de la même discipline et /ou des disciplines complémentaires. Les résidents sont chargés d'activités, de soins et de prévention, d'encadrement des internes et des étudiants et participent aux travaux de recherche.

SEMESTRE	VH	TYPE	MODULE	VH
SEMESTRE 0 TRONC COMMUN	620 H	Formation complémentaire	CU Urgence	100 H
			CU Méthodologie de recherche	40 H
			CU Pédagogie médicale	40 H
		Formation théorique	Cours théorique 1	40 H
			Cours théorique 2	40 H
			Cours théorique 3	40 H
			Cours théorique 4	40 H
		Formation pratique	Simulation	40 H
		Formation pratique	Stage Clinique 1	60 H
			Stage Clinique 2	60 H
Stage Clinique 3	60 H			
Stage Clinique 4	60 H			
SEMESTRE 1 SEMESTRE 2 SEMESTRE 3 SEMESTRE 4	900 H	Formation théorique	Cours théorique	120 H
		Formation pratique	Stage Clinique	740 H
		Formation pratique	Simulation	40 H
SEMESTRE 5 SEMESTRE 6 SEMESTRE 7 SEMESTRE 8	900 H	Formation pratique	Stage Clinique 1	430 H
			Stage Clinique 2	430 H
		Formation pratique	Simulation	40 H

PROGRAMME DE LA FORMATION

PROGRAMME TRONC COMMUN & 1ERE ANNEE

	MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE		
TRONC COMMUN SEMESTRE 0	VOLET THEORIQUE					
	COURS THEORIQUE 01	40	Biologie	340 H		
	COURS THEORIQUE 02	40	Anatomie - Physiologie			
	COURS THEORIQUE 03	40	Pathologie Médicale			
	COURS THEORIQUE 04	40	Pathologie Chirurgicale			
	CU URGENCE	100	Urgence			
	CU METHODOLOGIE DE RECHERCHE	40	Méthodologie de recherche			
	CU PEDAGOGIE MEDICALE	40	Pédagogie médicale			
	VOLET CLINIQUE					
	STAGE CLINIQUE 01	60 H	Immersion 01	280 H		
STAGE CLINIQUE 02	60 H	Immersion 02				
STAGE CLINIQUE 03	60 H	Immersion 03				
STAGE CLINIQUE 04	60 H	Immersion 04				
SIMULATION 01	40 H	Simulation 01				
VOLET THEORIQUE						
SEMESTRE 01	COURS THEORIQUE 05	80 H	Chapitre 01: Pharmacie Galénique - Partie 01 Chapitre 02: Pharmacologie - Partie 01 Chapitre 03: Toxicologie - Partie 01 Chapitre 04: Chimie Analytique - Partie 01 Chapitre 05: Chimie thérapeutique - Partie 01 Chapitre 06: Pharmacognosie - Partie	120 H		
		40 H	Travaux dirigés Module théorique 05			
		VOLET PRATIQUE				
		STAGE CLINIQUE 05	740 H		Stage en pharmacologie	780 H
		SIMULATION 02	40 H		Simulation 02	
		VOLET THEORIQUE				
	SEMESTRE 02	COURS THEORIQUE 06	80 H	Chapitre 01: Pharmacie Galénique - Partie 02 Chapitre 02: Pharmacologie - Partie 02 Chapitre 03: Toxicologie - Partie 02 Chapitre 04: Chimie Analytique - Partie 02 Chapitre 05: Chimie thérapeutique - Partie 02 Chapitre 06: Pharmacognosie - Partie 02	120H	
			40 H	Travaux dirigés Module théorique 06		
			VOLET PRATIQUE			
		STAGE CLINIQUE 06	740 H	Stage en toxicologie Stage en Pharmacie Galénique	780 H	
SIMULATION 03	40 H	Simulation 03				

PROGRAMME 2EME, 3EME & 4EME ANNEE

	MODULE	VH	CONTENU	VH SEMESTRE		
2EME ANNEE	SEMESTRE 03					
	VOLET THEORIQUE					
	COURS THEORIQUE 07	80 H	Chapitre 01 : Pharmacie Galénique - Partie 03		120 H	900 H
			Chapitre 02 : Pharmacologie - Partie 03			
			40 H	Chapitre 03 : Toxicologie - Partie 03		
				Chapitre 04 : Chimie Analytique - Partie 03		
			Chapitre 05 : Chimie thérapeutique - Partie 03			
			Chapitre 06 : Pharmacognosie - Partie 03			
			Travaux dirigés Module théorique 07			
	VOLET PRATIQUE					
STAGE CLINIQUE 07	740 H	Chimie Thérapeutique		780 H		
SIMULATION 04	40 H	Simulation 04				
SEMESTRE 04						
VOLET THEORIQUE						
COURS THEORIQUE 08	80 H	Chapitre 01 : Pharmacie Galénique - Partie 04		120 H	900 H	
		Chapitre 02 : Pharmacologie - Partie 04				
		40 H	Chapitre 03 : Toxicologie - Partie 04			
			Chapitre 04 : Chimie Analytique - Partie 04			
		Chapitre 05 : Chimie thérapeutique - Partie 04				
		Chapitre 06 : Pharmacognosie - Partie 04				
		Travaux dirigés Module théorique 08				
VOLET PRATIQUE						
STAGE CLINIQUE 08	740 H	Chimie Thérapeutique Pharmacie Galénique		780 H		
SIMULATION 05	40 H	Simulation 05				
3EME ANNEE						
SEMESTRE 05						
VOLET THEORIQUE						
VOLET PRATIQUE						
STAGE CLINIQUE 09	430 H	Chimie Analytique		900 H	900 H	
STAGE CLINIQUE 10	430 H	Chimie Analytique		900 H		
SIMULATION 06	40 H	Simulation 06				
SEMESTRE 06						
VOLET PRATIQUE						
STAGE CLINIQUE 11	430 H	Chimie Analytique		900 H	900 H	
STAGE CLINIQUE 12	430 H	Pharmacognosie		900 H		
SIMULATION 07	40 H	Simulation 07				
4EME ANNEE						
SEMESTRE 07						
VOLET PRATIQUE						
STAGE CLINIQUE 13	430 H	Pharmacie Galénique		900 H	900 H	
STAGE CLINIQUE 14	430 H	Pharmacie Galénique		900 H		
SIMULATION 08	40 H	Simulation 08				
SEMESTRE 08						
VOLET PRATIQUE						
STAGE CLINIQUE 15	430 H	Pharmacie Galénique		900 H	900 H	
STAGE CLINIQUE 16	430 H	Pharmacie Galénique		900 H		
SIMULATION 09	40 H	Simulation 09				

SYSTEME D'EVALUATION

ORGANISATION DE LA FORMATION DE RESIDANT A LUI/ASS

II. FORMATION DE 4 ANS

		SEMESTRE-0	SEMESTRE-1	SEMESTRE-2	SEMESTRE-3	SEMESTRE-4	SEMESTRE-5	SEMESTRE-6	SEMESTRE-7	SEMESTRE-8		
TRONC COMMUN	4 MODULES TRONC COMMUN 3 FORMATIONS COMPLEMENTAIRES TOTAL 340 HEURES SONT 55% DE LA FORMATION 40 HEURES/SEMAINE SUR 3 MOIS											
	FORMATION THEORIQUE		1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	1 MODULE THEORIQUE TOTAL 120 HEURES SONT 13% DE LA FORMATION COURS: 4 HEURES/SEMAINE 70 HEURES/SEMAINE COEF1	
FORMATION PRACTIQUE	4 MODULES CLINIQUES 1 MODULE TOTAL 280 HEURES SONT 45% DE LA FORMATION 40 HEURES/SEMAINE SUR 2 MOIS		2 MODULES CLINIQUES TOTAL 780 HEURES 3,4 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (780-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1780-H); COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 780 HEURES 3,4 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (780-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1780-H); COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 780 HEURES 3,4 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (780-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1780-H); COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 780 HEURES 3,4 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (780-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1780-H); COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1900-H); COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1900-H); COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1900-H); COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1900-H); COEF 2	2 MODULES CLINIQUES TOTAL 900 HEURES 40 HEURES/SEMAINE SUR 6 MOIS MOD-CL-TR (900-H); COEF1 MOD-CL-SM- (1900-H); COEF 2	EXAMEN SEMESTRIEL
EXAMEN TRONC COMMUN												
EXAMEN PREMIERE ANNEE												
EXAMEN FINAL FORMATION 4 ANS												

FRAIS DE SCOLARITE

La Faculté de Médecine Abulcasis est un établissement à but non lucratif ne bénéficiant d'aucune forme de subvention, et en conséquence, supporte la totalité des charges d'enseignements et d'administration à travers la participation des inscrits aux frais de la formation

FRAIS ASSOCIES A LA FORMATION DU RESIDANAT	MONTANT
Frais Etude de Dossier (1)	1 000,00
Frais de concours (1)	2 500,00
Frais d'Inscription (2)	5 000,00
Frais d'assurance (3)	1 000,00
Frais de scolarité (3)	80 000,00
Majoration semestrielle Scolarité (*)	5 000,00

(1) Payables lors de la phase de pré-inscription

(2) Payables lors de l'inscription finale et définitive

(3) Payables chaque année

(*) Si le paiement des frais de scolarité s'effectue semestriellement, le montant est de : 45 000 DH.

(Soit un total annuel de 98 000 DH)



AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION :

Le résidant, peut après accord de l'établissement, exercer au sein des services et être en conséquence rémunéré pour assurer un autofinancement de sa formation.

- > Une demande d'inscription manuscrite, comportant les indications suivantes :
 - Nom et prénom, adresse du candidat et le numéro de GSM
 - Spécialité choisie, titres et diplômes universitaires et titres hospitaliers
- > Une photocopie légalisée du diplôme de doctorat en médecine
- > Les relevés de notes de toutes les années d'études et des épreuves cliniques
- > Une attestation d'équivalence pour les diplômés étrangers
- > Trois enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat
- > Un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte d'identité nationale
- Un Curriculum Vitae
- Une autorisation de poursuite d'études délivrée par la tutelle pour les fonctionnaires

MODALITES D'INSCRIPTION

PRE-INSCRIPTION EN LIGNE

N.B :L'inscription électronique est obligatoire.

L'inscription en ligne :

www.cfc-centre.ma

CONDITIONS D'ACCES

la candidature au résidanat se limite aux pharmaciens ayant un diplôme avec une ancienneté minimale d'un an et aux postes fixés par la faculté de Pharmacie Abulcasis et validés par la présidence de l'Université sur concours ouvert aux docteurs en pharmacie.

DOSSIER DU CANDIDAT

Le dossier à remettre doit comporter :

-> Une copie imprimée du formulaire de préinscription en ligne

MODALITES DU CONCOURS DE RESIDANAT

Le concours de résidanat comporte 2 épreuves :

Une épreuve d'admissibilité comportant :

- > Une épreuve de titres.
- > Quatre épreuves écrites :
 - Sciences fondamentales (biophysique, - chimie analytique, physiologie) (Durée: 2 heures).
 - Sciences du médicament (groupe I) (pharmacie galénique, pharmacognosie) (Durée : 2 heures)
 - la pathologie bucco-dentaire Sciences du médicament (groupe II) (chimie thérapeutique, pharmacologie, toxicologie) (Durée : 2 heures).
 - Biologie clinique (hématologie, biochimie, microbiologie, parasitologie, mycologie, immunologie) (Durée : 2 heures).

Une épreuve d'admission comprenant 4 questions (Durée : 2 heures):

- > Sciences du médicament (groupe I)
- > Sciences du médicament (groupe II)

-> Biologie clinique (groupe I) (hématologie, biochimie, immunologie)

-> Biologie clinique (groupe II) (parasitologie, mycologie, microbiologie)

N.B : Seul les candidats déclarés admissibles, passeront les épreuves d'admission

RESULTAT DU CONCOURS

Un classement des candidats sur la base des notes obtenues dans l'ensemble des épreuves d'admissibilité et d'admission permettra de définir la spécialité par ordre de mérite.

CONTACT

Les candidats désireux de se présenter au concours doivent déposer leur dossier de candidature au niveau du Département de la Formation de l'Internat et du Résidanat de l'UIASS « DFIR-UIASS ».

Contact1: +212(0)667771980

Contact2: +212(0)667772002

Email : residanat@cfcf.ma





UNIVERSITÉ INTERNATIONALE
ABULCASIS DES SCIENCES DE LA SANTÉ
جامعة الزهراوي الدولية لعلوم الصحة